

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 3

Artikel: Les chansons de nos aïeux
Autor: Gallay, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199175>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Plume contre plume.

A l'époque où l'Ecole moyenne de Lausanne se réorganisait, c'est-à-dire vers le milieu du siècle défunt, une invention toute récente était en train de révolutionner l'enseignement de l'écriture, pour ne pas dire l'enseignement en général.

La plume d'acier, le « bec » industriel et sans personnalité, menaçait de se substituer à la plume d'oie, qui avait pour elle une tradition séculaire, et à son actif des états de service incomparables. Que de chefs d'œuvre n'avait-on pas écrits avec elle ! Il y avait de l'impitoyable à attaquer un instrument si vénérable. Et puis, la théorie et la pratique de la taille tenaient une place considérable dans la vie scolaire :

Décapitez : un !
Tournez... ouvrez dessous : un !
Fendez : un !
Évidez les carnes : un !... deux !...
Tournez... passez derrière l'index... placez sur l'ongle du pouce gauche... renversez le pouce droit sous le gauche... tranchez !

C'était un peu comme la charge en douze temps. C'était même beaucoup plus important, puisque l'institution datait de plusieurs siècles. Et depuis que l'écolier ne taille plus lui-même ses plumes et que le soldat ne fond plus lui-même ses balles, ne charge plus en douze temps et ne porte plus d'épaulette, ils ont baissé beaucoup dans l'estime publique.

La question de la plume d'acier se compliquait de considérations morales : n'est-il pas d'une dignité élémentaire que quiconque veut écrire, taille d'abord sa plume ?

Bref, le Conseil de l'instruction publique, alarmé, envoya, en mars 1849, une circulaire aux commissions d'école, les invitant à « interdire complètement l'usage des plumes métalliques dans les écoles de leur ressort et à veiller à ce que le maître ou le régent enseignant aux élèves la taille de la plume. » La commission scolaire de Lausanne transmit à l'Ecole moyenne les ordres du Conseil par une lettre du 11 avril.

Peu à peu, cependant, la discipline se relâcha ; la plume d'acier, à force de ruse et de patience, finit par triompher de la plume d'oie qui, après avoir été d'un usage commun, s'est aristocratisée hautainement.

Un emblème séditionnel.

L'ancienne Ecole moyenne de Lausanne avait eu son drapeau dès 1860, un drapeau rouge avec les écussons des quartiers de Lausanne, dessinés par Bocion. Une modeste souscription en avait permis l'achat. On jugea convenable de demander au Conseil de l'instruction publique la permission de déployer la paisible bannière.

* Nous tirons cet article, de même que l'anecdote qui suit, de l'intéressante « Notice historique sur l'Ecole industrielle cantonale » qui vient de paraître à la librairie Payot et Co, à Lausanne et qui a été imprimée par M. Adrien Borgeaud.

Et le Conseil répondit qu'il autorisait les élèves « à porter à la revê et à la fête du Bois le drapeau qu'ils ont fait confectionner. »

Mais le rouge n'est pas seulement la couleur de Lausanne, et M. S. Cuénoud, dans la séance de présentation du nouveau drapeau (9 juillet 1900), a rappelé le fait suivant :

« C'était, dit-il, en 1864, L'Ecole moyenne partait pour les Allinges, lorsque, arrivés à Rives, le port de Thonon, son drapeau rouge fait bondir un zélé gendarme du second empire. On parla, on envoya une délégation à la sous-préfecture ; la délégation, que l'on met sous clé, n'arrive pas à trouver le sous-préfet. Pendant ce temps, M. le maire de Thonon autorise le drapeau rouge à se déployer en ville. Au retour des Allinges, l'Ecole traverse les rues de Thonon entre deux haies compactes d'une population sympathique ; la musique se fait un succès de l'air nouvellement adapté par son chef, M. Gerber, la *Lisette*, de Béranger. Bref, fête superbe !

• Seulement... trois mois après, M. le maire, qui tenait ses fonctions de l'empereur Napoléon III, n'était pas réélu !

Théâtre d'amateurs. — Molière aux champs.

L'hiver nous tient. Adieu les longues promenades au grand air et les fêtes champêtres.

Les réjouissances de tous genres ne chôment pas pour cela. « Soirées d'amateurs » battent leur plein, toujours plus nombreuses. L'art dramatique est décidément en grande faveur auprès de nos sociétés ; il n'en est pas une qui n'ait sa section artistique. Les lauriers de Mounet-Sully, de Coquelin, tentent de plus en plus nos jeunes gens et, après de longues hésitations — plus ou moins justifiées — nos demoiselles convoitent, elles aussi, les triomphes de Sarah Bernhard et de Judic.

Il est vrai que les encouragements ne manquent pas à nos comédiens-amateurs. Les braves chaleureux d'un auditoire de parents, d'amis et de bonnes connaissances éclatent à tout propos. Les couronnes et les bouquets affluent plus encore qu'aux enterrements. Et l'on voit la plus somptueuse de ces couronnes échoir triomphalement au jeune débutant, qui s'est acquitté de son rôle en trois mots : « Madame est servie ! »

La presse locale y va aussi de ses clichés les plus louangeurs. C'est obligatoire. Les amateurs n'admettent pas la critique. Il faut admirer sans réserves la « diction irréprochable » de M. X..., le « talent accompli » de M. Y..., « l'aisance, le charme et le naturel exquis » de Mlle Z... Et si le journaliste n'est pas toujours très sincère dans ces éloges obligés, l'amateur, lui, les prend toujours pour bon argent.

Tenez, il y a quelque temps, j'entendais deux jeunes gens :

« Que fais-tu donc là, plongé dans le journal, toi, qui, il y a quelques jours, disais que tu n'ouvrais jamais un livre, ou un journal, parce que c'est « rasant » ?

— Oh ! mon vieux, c'est une exception. Je lis le compte-rendu de notre soirée de samedi. Nous avons eu salle comble et un succès colossal. Cette fois, nous tenons le record ; « l'Artistique » est coulée. Nous avons joué « Les petites mains » de... de... de... Pailleron, je crois (*sic*).

— Et tu avais un rôle ?

— Si j'avais un rôle ! Et que je l'ai donné, je ne dis que ça ! Tiens, lis plutôt les journaux.

— Alors, ça te va donc bien de jouer la comédie ?

— Ah ! mon cher, c'est épatant ! Tu ne t'en fais pas une idée. Quand on pense que tant d'yeux ont fixés sur vous, qu'il vous suffit d'un mot, d'un geste pour faire rire ou sangloter des milliers de personnes ! — Ici, un gros soupir : « Oh ! la vie d'artiste !... Si, pourtant, mes parents voulaient... »

Il en est, parmi les soirées d'amateurs, qui sont de véritables créations, et des plus inattendues. J'eus la bonne fortune d'assister, l'année dernière, dans une localité de notre canton, à une représentation de l'*Avare*, de Molière, donnée par la société dramatique de l'endroit. ~~Vrai~~ la mise en scène valait à elle seule une visite. A gauche, une table et deux ou trois chaises pailloées, à droite, une commode et un vieux fauteuil et, dans le fond... devinez ?... un portrait de Napoléon et un tableau de la guerre franco-allemande, prêtés par le pintier de céans. En fait de costumes, chacun avait endossé son plus beau complet des dimanches, à l'exception du vieil Harpagon, qui portait molleton et pantalon de maline. L'interprétation, cela va sans dire, fut à l'avenant. A un moment donné, le souffleur ayant par mégarde tourné plusieurs feuillets à la fois, on tomba du milieu du second acte dans le troisième et on continua comme si de rien n'était.

Cette brillante représentation fut un triomphe pour toute la troupe. On félicita surtout le régisseur, un jeune homme qui avait quelque peu lu et qui ne perdait aucune occasion de le faire voir.

— Mes respects, Louis, lui disait-on ; tu as crânement mené ta affaire. Mais bien sûr que ça n'a pas été tout seul ?

Et lui de répondre avec conviction :

— La Fontaine n'a pas menti quand il a dit :

« Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire ! »

Ah ! si Molière eût été là !

Morale : Pour nos amateurs, voyez-vous, il faut du théâtre de chez nous. Il y en a maintenant. H. B.

Les chansons de nos aïeux.

Mon cher Conteur,

Voici, pour continuer la « Galerie des chansons de nos aïeux », une vieille chanson patoise, *L'édu-cachon*, qui fera certainement plaisir à bon nombre de tes lecteurs. L'orthographe en est peut-être un peu fantaisiste : je te la donne comme je la sais.

Connue dans le district d'Oron plutôt sous le nom

de « chanson du Père Michot », cette chanson n'est pas précisément écrite dans le plus pur patois de la Haute-Broie. Celui qui l'a acclimatée ici, M. Louis Michot, de Vaulion, a pratiqué l'enseignement primaire à Oron-la-Ville dès 1847, pendant au moins un quart de siècle. En serait-il lui-même l'auteur ? On pourrait le supposer, d'après ce qu'on entend dire de l'esprit jovial de cet homme de bien, dont le souvenir est demeuré si vivant dans toute la contrée. Il est toutefois plus probable qu'il a apporté cette chanson d'une autre partie du canton. Peut-être a-t-elle vu le jour dans les feuilles volantes que débitait, dans toutes les foires du pays, avant et après la révolution de 1845, le célèbre père Grise. Quoi qu'il en soit, « l'Educachon » n'est pas d'aujourd'hui.

Cela me rappelle, en fait de résurrection à provoquer dans ce même domaine, tandis qu'il en est temps encore, celle de la chanson « Dâu gran Bredî », gaULOISERIE entendue à Yverdon il y a quelque vingt ans et qui doit rentrer dans la série des productions dont le père Grise se faisait l'éditeur responsable. On doit pouvoir en retrouver les traces dans le nord du canton.

Dans l'espoir que cette communication sera de quelque utilité, soit pour toi, mon cher Conteur, soit pour la conservation des épaves de la littérature patoise, je te présente mes bien cordiales salutations.

Oron, janvier 1902.

J. GALLAY

L'Éducachon.

Allegro.



Dzou-ve-né dzeins, l'é-dù-ca-chon Lé on' r'e-sò dein
sti bá mondou, A - voué dé la boun'ein-tein-chon To
vo ré - us-sou, y'cin ré-pon-dou. Ein-to tein-fau-nes-pet
tá, Fau crai-re son père et sa mè-re; To cein que
m'au ré-cou-man-dá A - di - a-drai yai su lou fé-re, To
cein que m'au ré-cou-man-dá A - di - a-drai yai su lou fé-re.

A peinna savai-you modá,
Que mé meniran tzi la vesena:
Mein su adl rassovegná
Quein cintein ye fasai la mena.
Lai y'avai dou galé poupon;
Yena s'appelâvé Marietta.
On mé prometait dâi bonbon
Se y'embrantzivon la felietta } *bis*
Ne pouâvon pa mé decidâ;
Cein ye fe chagrin à ma mère;
Y'ai tan fé que fu bin bramâ
Et que fu fouettâ dé mon père.
L'alegon m'a bin corredzi;
Du adan su vegniâ pllie afflabliou;
Ora ne vudrei qu'embrantziz, } *bis*
Ne crâyon pâ d'it're coupabliou }
Einfan, y'étâi on pou gorman:
N'ai jamé resseimblia mé frêrê.
Ma poura villhe mère-gran
Desai adl: « Té fau tot baîrè! »
(Baîre adrai fâ tan dé bin!)
« Fau jamé rein laissi ein trâblia! »
Se traouv'adi mon goû lou vin, } *bis*
Ma mère-gran l'è responsâbia. }

Paul Etier l'è conseilli.

La Côte et tout particulièrement la ville de Nyon ont accueilli avec une joie débordante l'élection de M. Paul Etier au Conseil d'Etat, en remplacement de l'excellent M. J.-F. Viquerat. Le jour même de sa nomination, il y a eu à Nyon une fête populaire: cortège, illumination, soirée familière, où de nombreux toasts ont été portés et où l'on a aussi chanté bien des couplets. Les suivants, qui avaient

été composés, pour la circonstance et qui se chantent sur l'air de *l'ola fîla d'au 14*, nous ont paru dignes de figurer dans le *Conteur*:

Por la fîla de cê dzor, ye fê mon bet de tanson,
Se la rimma l'è betorde, y'ari por mé la raison.

Car y'e prai por refrain:

Paul Etier, l'è Conseilli, tsi no ti saran conteins.

Dâi coronets groussa nuqua, dzusqu'au pouro p'ti sordâ
Tsanteront de tout leb tiel l'Madzo Conseilli d'Etat,
R-desant por refrain:

Paul Etier, l'è Conseilli, tsi no ti saran conteins.

Le végolans au velladzo deran: « L'è fin conneissè!

Fara baîrè pa Lo-anna de nos vegnè lo meillô,
« Tsantons don ein refrain:

Paul Etier l'è Conseilli, tse no ti saran conteins.

La Côtte divè en furia: to lo canton l'oblave!

Ma ora lo canon pète, alla vellè et au velladze.

I z'on prai por refrain:

Paul Etier l'è Conseilli, tsi no ti saran conteins.

Lé Dzénevoi, to solets, ne san pas conteints, del-on,

Pensavont dza prouffia por preindre lo distri de Nyon;

Ora san d'obedi!

De deré: « Diu vo bènisse, tot parai, beau Conseilli! »

Conservatè d'au diablo, pi neré que dé derbons,

Radro dé la metzance, socialistes, rodz-s lurons,

Ti d'un tieu: ein refrain:

Paul Etier, beau Conseilli, tsi no ti saran prau conteins

Que boire ?

Le savant en *ogue*: « Que buvez-vous là ? »

De l'eau qu'on vient de prendre à la source.

Voyez combien fraîche et quels gracieux chapelets de perles contre le verre. — Comment, de l'eau crue! Savez donc pas que dans chaque goutte grouillent des infinités de microbes, de leptothrix, de bacilles virgules. Tous ces êtres sont les commis-voyageurs chargés du placement des maladies variées dont notre existence est agrémentée. Voilà. — Pourtant Eliézer but à la cruche de Rebecca, et Diogène, avant qu'il eût jeté son écuelle, la remplissait aux ruisseaux. Et nous-mêmes, enfants... —

Ah! permettez! vous me parlez de gens qui ont vécu il y a fort longtemps. Or, suivez bien mon raisonnement: dans ces temps reculés, de même qu'on pouvait parcourir plusieurs lieues sans rencontrer un être humain, les microbes étaient clairsemés: un ou deux par goutte. Mais depuis, ils se sont multipliés, nous menaçant de toute part. Ils prennent possession de chaque parcelle de notre enveloppe terrestre et s'apprennent à nous dévorer vivants. Voilà! — Brrr, j'en ai la chair de poule! Que boirai-je? — De la limonade! C'est gazeux, c'est sucré, et, depuis quelque temps, il suffit de manger du sucre pour réparer les avaries de notre organisme. En Allemagne, chaque soldat en porte un pain sur son sac.

Le savant en *eur*: « Qu'avez-vous dans ce verre? — De la limonade. — De la limonade, si l'on peut! C'est alcalin, donc débilitant... — Mais l'alimentation sucrée! — Ce que vous me chantez! C'est l'année dernière que le sucre guérissait; cette année-ci, il n'agit plus. Aujourd'hui, le remède à tous les maux, c'est le sel. A Londres, on a déjà de la peine à s'en procurer. — Marianne, vite un grand pot d'eau salée. — Eh non, à cause des nausées et de leurs suites. Comprenez bien, n'est-ce pas? — Mais je veux boire! — Si vous ne pouvez vous en passer, buvez du thé. Au moins les Chinois serviront à quelque chose.

Le savant en *in*: « Ça sent le thé ici. Le thé, vous semblez l'ignorer, contient un alcaloïde, la théine à laquelle vous devez votre pauvre mine, et si vous en usez régulièrement, vous ne tarderez pas à devenir une victime de la neurasthénie. — Une victime de quoi? — De la - neu - ra - sthé - ni - e. Ça ne peut pas bien s'expliquer, seulement, c'est terrible! — Mais j'ai soif, soif! — Peut-être un verre de vin? propose discrètement ma vieille Marianne, mais un seul, parce que... les Templiers!...

Les savants se récrient en chœur: « Nous avons injecté à plusieurs reprises de l'alcool

dans les veines de nos lapins et la conséquence lugubre a été la mort des lapins! — Ah! je me cabre à la fin! Certes on peut se passer de vin et s'il n'y avait que moi, les propriétaires de vignes — même abstinents — feraient mal leurs affaires. Cependant, vos conclusions ne valent rien. Il est question de vin et non d'alcool pur. Entre les deux la différence est sensible. Vous ne prétendez pas que je bois du vinaigre parce que j'en assaisonne la salade. Puis je ne bois pas par les veines, mais par la bouche, laissant à l'appareil digestif le soin d'opérer ses sélections. Tenez, moi je m'intéresse aux oiseaux. Donc, pour savoir si l'alimentation aux vers de farine leur convient, je vais transformer quelques douzaines de ces vers en bouillie, puis en un liquide que je vous injecterai, à vous, messieurs les savants, dans les veines. — Protestations indignées: — Nous ne sommes pas des cobayes! — Et nous donc, sommes-nous des lapins?... Marianne, allez vite me quérir un verre d'eau bien fraîche à la source, en attendant que ces messieurs tombent d'accord.

Eléonore BICHELER.

Cri du cœur.

« Oh! que je vous envie
D'habiter un si beau pays, »
Disait à son voisin, le gros fermier Louis,
Un étranger visitant l'Helvétie.
« Oh! ces coteaux! ce bleu Léman!
Ces grands monts! tout est magnifique! »
L'autre, riant ce grand élan lyrique:
« Toi, cein ne baillè pas dâi pan! »

E. C. THOU.

L'effet dâo nové.

Gangueliet, qu'avai prai fenna à Velâ-Reimbou, demorâvé dein 'na maison foranna, à man gautse, sur la routa dè Mordze à Bire.

N'étâi pas on bornican, l'étâi mimameint prâo suti quand lo carbatier ne rafonâvé pas trâo, kâ l'avâi on boutafrou dâo dianstre que ni l'édhie et ni lo thé ne l'âi poivant fêrè avâi. Adon, quand Gangueliet dècheindâi po fêrè lè coumechons, ne remontâvé dièro què dè né et l'arrevâvé adé à l'hotô tot eimbrelicoquâ, quand n'ein avâi pas 'na forta bombardâie.

Se n'ami Brotset, on soiffeu assebin, étâi son camarâdo accoutemâ à la pinta et saviont l'âi teni bon lè dou; tot parai, du cauquies teimps, n'êtiont rein mé tant bin einseimbllo po cein que l'ardzeint à Brotset avâi passâ dein la fatta âo carbatier, s'étâi tsaupou ein dâvé et einreimblia à tsavon et l'est adé cein qu'arrevâ à cliâo que fifont coumeint dâi per-tes.

Que vint pourro vint crouio! vo sèdès, et, mafion, l'est cein qu'arrevâ à noutron Brotset; po avâi dè la mounia, s'est fé bracaillon, s'est boutâ à fêrè dâi guieséri decé delé et avoué dâi cauchenémeints, l'avâi fourra dedein ti sè z'amis et Gangueliet lo tot premi, à quoui sa fenna, qu'avâi la mounia, lo reprodivzè ti lè dzo.

Adon, tot proutso dâi votès po lè municipau, Brotset s'étâi accobliâ avoué cauquies bourtiâ, coumeint li po débliatèrâ contre Gangueliet et sè z'amis; faut derè assebin que s'êtiont dza tsamailli pè lo veladzo rappo à l'amenâie de l'édhie dein lè bornès que vegniont à golla.

Justameint on crosâvé la colisse âo boo dè la routa et 'na veilla que Gangueliet avâi bou-nadrai trinquottâ et que vollen sè reintrâ à la baraque, ne va-tè pas s'étâidrè lè quatro fers ein l'air dein clia regole que razâvé dza.

Noutron coo, quand s'est zu cheintu asse mou què 'na renaille s'est met à teimpètà et à churlâ qu'on dianstre:

— Quin diablo dè tsemin dâo tonaire è-yo prai? tonaire dâo tonaire! que criâvé.

Brotset, que passâvé âo mimo momeint